



Le Comité Bourgogne bénéficie de près de 700 000 € de fonds publics pour préserver le patrimoine du vignoble

Bourgogne, le 6 octobre 2025

Les attentes sociétales sur l'utilisation des produits phytosanitaires et le changement climatique sont deux grands enjeux de la filière viticole bourguignonne avec la restauration du potentiel de production. Pour aider la filière à relever ces défis, le Comité Bourgogne s'associe avec des maisons et domaines bourguignons et s'apprête à lancer deux programmes majeurs autour de ces sujets. Coconstruits avec la filière, ils ont déjà obtenu le soutien du ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer. Le Comité Bourgogne s'engage pour au moins 5 ans aux côtés des maisons et domaines bourguignons pour mettre en œuvre le plan d'actions élaboré pour ces deux programmes.

PARSADA : lutter contre le mildiou et le black rot en anticipant le retrait européen de substances

Le premier programme, PARSADA¹ s'intègre dans un grand plan initié en 2023 par le gouvernement français. Doté de 146 millions d'euros pour 5 ans, il vise à soutenir les filières agricoles dans leur recherche de solutions alternatives aux produits phytosanitaires. Il s'appuie sur le principe : pas d'interdiction sans solution.

Axé sur le mildiou et le black rot, deux maladies à forte pression dans les vignobles septentrionaux et pouvant entraîner des pertes de récolte importantes, ce projet est porté conjointement avec d'autres vignobles français (Bordeaux, Champagne, Cognac, Alsace et Sud-Ouest).

En Bourgogne, l'ambition est de poursuivre le travail mené depuis 2016 avec la CAVB², en y associant une toute nouvelle cellule technique régionale. Depuis 6 ans, l'engagement de la filière a déjà permis d'obtenir des résultats significatifs : une progression remarquable de + 200 % de l'utilisation des biocontrôles dans les calendriers de traitements depuis 2019, et une montée en gamme environnementale avec 68% des enquêtés disposant d'une certification environnementale et/ou RSE et 25% du panel certifiés bio ou en conversion bio en 2024. Les enquêtes sont menées en partenariat avec la CAVB, les Chambres d'Agriculture, Bio Bourgogne-Franche-Comté et les caves coopératives.



©BIVB / Gérald MONAMY

¹ PARSADA : *plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures.* Voir le [site du gouvernement](#) pour plus d'information.

² CAVB : Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne, syndicat de la viticulture.

PARSADA vise à donner aux viticulteurs des prévisions de risques et des mesures prophylactiques, pour anticiper l'apparition, la propagation ou l'aggravation de ces maladies. Il permettra ainsi de poursuivre l'engagement de la filière de limiter le recours les traitements.

Le Comité Bourgogne :

- **se donne 5 ans** pour structurer et animer un réseau régional de conseillers techniques experts en maladies cryptogamiques, issus de différents organismes (chambres d'agriculture, caves coopératives, distribution, conseillers privés, etc).
- **pilotera également** un « laboratoire d'idées », afin de faire émerger des innovations issues de l'expérience terrain des viticulteurs.

CAP-2050 : adapter le vignoble bourguignon aux effets du dérèglement climatique

Le second projet, CAP-2050, vise à renforcer la résilience du vignoble bourguignon face au changement climatique à l'horizon 2050. Lancé en janvier 2026 pour 3 ans, son ambition est de concevoir et expérimenter des systèmes viticoles innovants permettant aux entreprises de Bourgogne d'être adaptées aux futures conditions de production et robustes sur le plan économique à l'horizon 2050.

Le Comité Bourgogne :

- **le pilotera** avec l'INAO, la CAVB et plusieurs maisons et domaines de Bourgogne
- **sera accompagné** de partenaires techniques, chambres d'agriculture départementales, Vinipôle Sud Bourgogne et BioBourgogne Franche-Comté
- **s'appuiera** également sur les acteurs du territoires (EPL³, Université, etc...)
- **s'intègrera** dans un réseau national de démonstrateur piloté sur l'IFV : VITILIENCE (plus d'informations [sur le site dédié](#))



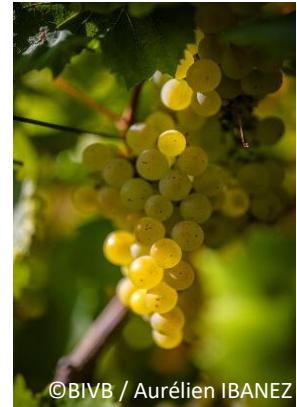
Ce projet a la particularité de reposer sur une « combinaison de leviers » qui seront évalués dans un démonstrateur pour explorer de nouveaux systèmes de production : plusieurs modifications dans le système de production qui ont un petit effet peuvent, lorsqu'elles sont mises en œuvre ensemble, avoir un effet tout à fait significatif dans la résilience du système.

Les actions menées dans CAP-50 seront déployées sur 3 cépages bourguignons (Chardonnay, Pinot Noir et Aligoté) et dans tout le territoire (Mâconnais, Côte Chalonnaise, Côte de Beaune, Côte de Nuits, Hautes Côtes de Beaune et de Nuits, Chablis et Grand Auxerrois).

³ EPL : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

4 combinaisons de leviers à mettre en œuvre sur le vignoble :

- **Diversifier le matériel végétal** : concevoir de nouveaux itinéraires de vinification intégrant des variétés résistantes (RESDUR1) et historiques (Melon de Bourgogne, Petit Meslier, Gouais...) pour leur acidité et leur diversité aromatique, dans les itinéraires de vitivinicoles.
- **Se protéger des aléas climatiques (gel, grêle, échaudage)** : coordination autour de dispositifs innovants (filets d'ombrage, bâches ou autres systèmes) en combinaisons avec la gestion du sol et des pratiques œnologiques.
- **Réduire l'empreinte carbone par la densité de plantation et le matériel végétal** : quel est l'impact des différents systèmes de conduite (5 000 et 10 000 pieds/ha) dans un objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre ?
- **Gérer le stress thermique et préserver la typicité des vins** : mobilisation de leviers oeno-techniques pour vivre avec les pics de températures de plus en plus fréquents pendant les vendanges (récolte de nuit, passage au froid, gestion du feuillage...).



© BIVB / Aurélien IBANEZ

Dans CAP-50, le Comité Bourgogne s'associe également à la chaire Unesco « Cultures et traditions vitivinicoles » de l'Université Bourgogne Europe et le cabinet PArHis (Patrimoine-Archive-Histoire), afin d'illustrer comment, dans l'histoire, les maisons et domaines ont su restructurer leurs entreprises et ainsi s'adapter aux crises et ruptures antérieures. Cette étude sera présentée sous forme d'exposition itinérante dans les communes viticoles qui en feront la demande.

L'ensemble des données acquises dans ce projet fourniront aux entreprises de la filière une foule de données de références leur permettant de déployer leur propre stratégie individuelle. Pour cela, CAP-50 s'appuie sur un démonstrateur principal – le Vinipôle Sud Bourgogne – et sur un réseau de domaines pilotes répartis en Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne. Il proposera aussi aux maisons et domaines, pendant 3 ans, une série d'évènements au plus proche des entreprises du territoire. A noter, dans le programme des permanences au sein des trois Cités des Climats et vins de Bourgogne.



FranceAgriMer

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Contact pour les professionnels : Camille Buissière

Chargée d'animation réseaux vitivinicoles et communication technique

Tél. 06 33 95 96 65 – camille.buissiere@bivb.com

Contact presse : Mathilde Paturaud, Attachée de presse France

Tél. 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :

